

## Les tribunes du mois d'octobre 2022

### **La Madeleine que nous aimons**

#### BOUCLERS MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal du mois d'octobre sera notamment l'occasion de délibérer sur plusieurs boucliers que nous souhaitons constituer pour faire face aux différentes crises et enjeux auxquels notre commune et ses habitants sont actuellement durement confrontés.

#### BOUCLIER ÉNERGÉTIQUE

Pour faire face à la hausse considérable des coûts de l'énergie, c'est un bouclier énergétique qui sera ainsi mobilisé. Celui-ci comportera un volet technique visant à accélérer non seulement la rénovation de l'éclairage public, mais aussi l'installation de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments municipaux, et celle de leds dans ces derniers. Ce volet technique sera complété par une modulation de l'intensité lumineuse de l'éclairage public en fonction des heures de la nuit, et par le lancement d'une étude de faisabilité sur l'installation de pompes à chaleur dans les locaux communaux. À ce volet technique, s'ajoutera aussi un volet relatif aux usages qui portera d'une part sur une diminution de la température de l'eau de la piscine et des équipements municipaux qui ne sont pas fréquentés par les enfants et les aînés, et d'autre part sur une extinction anticipée des illuminations festives et de mise en valeur du patrimoine immobilier communal.

#### BOUCLIER SOLIDAIRE

Afin de lutter contre les effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages madeleinois modestes, c'est un bouclier solidaire qui sera quant à lui mobilisé. Celui-ci comportera un volet alimentaire avec la création d'un nouveau tarif de cantine à 1 euro appliqué aux enfants des familles madeleinoises au quotient familial le plus bas. Ce volet alimentaire sera complété par un volet relatif aux biens de première nécessité, avec la création de bons permettant l'achat de vêtements et petit matériel du quotidien. Enfin, le bouclier solidaire reconduira le dispositif du chèque énergie communal d'un montant de 100 euros à destination des bénéficiaires du chèque énergie délivré par le gouvernement.

#### BOUCLIER ANTI-SÉCHERESSE

Afin d'apporter une réponse locale et concrète aux effets de sécheresse récurrentes sur la disponibilité de la ressource en eau, le Conseil Municipal d'octobre délibérera aussi sur le lancement d'un plan municipal de Préservation de la Ressource en EAU. Baptisé « PREAU », ce plan repose sur plusieurs axes. Il s'agit tout d'abord de sensibiliser tous les publics sur la problématique de la fragilité de la ressource en eau et d'amener ces derniers à adapter des comportements plus économes de cette ressource, via la délivrance de conseils, de bonnes pratiques, et d'aides financières municipales. Il s'agit aussi d'intervenir de manière volontariste sur le domaine public et dans les bâtiments communaux. Dans ce cadre, il sera fait appel en particulier à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour étudier la faisabilité et définir une stratégie d'investissements à réaliser sur le patrimoine communal, en vue de collecter et stocker la ressource en eau, et d'améliorer aussi son infiltration sur place, en envisageant les solutions techniques les plus adaptées : cuves de récupération des eaux pluviales de grosse capacité, ouvrages d'infiltration, parkings infiltrants, toitures et terrasses végétalisées, ...

#### OPPOSITION HORS SOL

À chaque tribune publiée dans cette page, l'opposition municipale montre combien elle est hors sol. La tribune de septembre dernier en a ainsi apporté une énième illustration. Et pour cause, cette tribune témoigne une nouvelle fois de la profonde déconnexion de l'opposition avec la réalité des réalisations et des initiatives qui se déploient concrètement sur notre commune, en application du projet de mandat choisi par les Madeleinois. En affichant une telle déconnexion avec le réel et avec le terrain, l'opposition montre aussi finalement toute son inconsistance.

« La Madeleine que nous aimons »  
Groupe des élus de la Majorité Municipale

### **Agir pour l'avenir**

Le saviez-vous ? Les archives municipales de la ville de La Madeleine contiennent des documents qui,

pour certains, remontent au XVIII<sup>e</sup> siècle : registres des délibérations municipales depuis 1795, registres des arrêtés municipaux depuis 1893, correspondance administrative et diverse liée aux deux guerres mondiales, etc.

Contrairement à la ville de Marcq-en-Baroeul, notre ville ne dispose pas encore d'un service d'archives clairement ouvert au public. Alors que notre voisine a fait le choix de valoriser ses archives municipales sur son site internet et de franchement mettre à la disposition de ses habitant.e.s toutes les informations relatives aux modalités de consultation de ces documents, La Madeleine fait figure de très mauvais élève dans ce domaine. Qu'est-ce qui empêche encore notre ville d'en faire autant ?

Depuis 1789, les citoyen.ne.s français disposent d'un droit constitutionnel à demander des comptes à leur administration : ce qui leur donne concrètement un droit d'accès particulièrement large aux documents administratifs passés et présents. Si vous souhaitez, par exemple, consulter la correspondance administrative de la ville de La Madeleine pendant la période d'occupation allemande, vous en avez parfaitement le droit. Nul besoin d'être historien.ne pour cela, être citoyen.ne français.e suffit.

Nous avons demandé et obtenu le PV de récolement des archives municipales de 2008. Ce document contient la liste des papiers conservés par la ville. Si vous souhaitez en prendre connaissance, n'hésitez pas à nous contacter.

Ce document devrait figurer en ligne sur le site internet de la ville mais celle-ci, malgré ses cinq @, a encore un peu de mal avec l'esprit de publicité et de transparence. Qu'il s'agisse de l'organigramme nominatif des services municipaux, des vidéos des conseils municipaux passés ou encore des rapports transmis au Conseil municipal, de nombreux documents d'intérêt public ne figurent pas sur le site internet de la mairie. S'il fallait mettre une note à notre démocratie locale sur ces critères, il est à craindre qu'elle soit en-dessous de la moyenne.

Pour nous suivre : <https://www.agir-avenir.org>